

Le gouvernement tente de redresser la barre dans les énergies renouvelables

ÉNERGIE

La ministre de la transition écologique Barbara Pompili défend l'ambition française dans les énergies renouvelables.

Sur le terrain, les difficultés s'amoncellent pour atteindre les objectifs fixés par l'exécutif, notamment pour l'éolien en mer.

Sharon Wajsbrot
@Sharonwaj

L'événement est passé relativement inaperçu mais il atteste de la colère qui gronde chez les anti-éoliens : alors qu'il y a quelques jours, Iberdrola enclenchait enfin la première phase des travaux de son parc situé dans la baie de Saint-Brieuc, des pêcheurs furieux ont fait basculer par-dessus bord le vigile d'un des bateaux en charge des opérations préparatoire au raccordement électrique.

C'est dans ce contexte chahuté sur le front hexagonal des énergies renouvelables que Barbara Pompili est venue lundi à Dunkerque mettre les points sur les « i ». « Des actions violentes de certains pêcheurs se sont multipliées. Je les condamne et le gouvernement est déterminé à conduire tous les projets [éolien en mer, NDLR] à leur terme », clame la ministre de la Transition écologique.

L'éolien en mer, vital pour le mix électrique

« L'éolien offshore est vital pour la massification des énergies renouvelables dans notre pays », a-t-elle insisté en confirmant officiellement, aux côtés d'EDF et de RTE, la poursuite de ce projet à Dunkerque qui doit devenir le 7^e parc éolien en mer français.

Mais ici aussi, un vent de fronde gronde, comme en atteste les associations rassemblées devant la gare ce lundi pour accueillir la délégation de la ministre. Attribué à EDF et ses partenaires Innogy et Enbridge en 2019, ce parc prévoit



Preuve de son volontarisme, le ministère de la Transition écologique vient de lancer la procédure d'appel d'offres pour des éoliennes en mer en Normandie. Photo Shutterstock

d'implanter un maximum de 46 éoliennes à une dizaine de kilomètres des côtes. Ce qui fait craindre la perturbation des zones de migration d'oiseaux, la dégradation des paysages ou du patrimoine historique – ces plages dunkerquoise furent en 1940 le théâtre de la désastreuse opération « Dynamo » immortalisée par « Week-end à Zuydcoote ».

Surtout, le ton monte avec la Belgique, qui craint de voir les ambitions post-Brexit du port d'Ostende battues en brèche. « Emmanuel Macron a rencontré la semaine dernière le Premier ministre belge, Monsieur De Croo. Nous allons continuer

à dialoguer mais le fait est que le parc de Dunkerque est stratégique et que nous ne devons plus perdre de temps », a insisté Barbara Pompili, écartant l'idée d'organiser un référendum local sur ce parc comme le demandent certains élus LFI,

23 %

La part des énergies renouvelables dans le mix électrique français en 2019. La feuille de route prévoit de la porter à 40 % en 2030.

Modem ou encore LR et écologistes. « En France, nous avons tardé à développer des énergies renouvelables car on a une électricité fondée à 70 % sur du nucléaire. On n'a pas suffisamment fait comprendre l'intérêt de diversifier notre mix électrique. Mais aujourd'hui, on risque de perdre la bataille concurrentielle dans les renouvelables avec nos voisins, le temps est à l'action », assure Barbara Pompili.

Preuve de son volontarisme : son ministère vient de lancer la procédure d'appel d'offres pour des éoliennes en mer en Normandie et va très prochainement annoncer la zone prévue pour accueillir un parc

flottant au sud de la Bretagne. Dans l'éolien en mer, il y a de fait beaucoup de terrain à rattraper. « Plus de 5.000 éoliennes en mer sont raccordées en Europe, mais pas une seule ne tourne en France », rappelle Barbara Pompili.

Le paramètre nucléaire

Les autres énergies renouvelables sont aussi à la peine. Dans le solaire ou l'éolien, la France ne parvient pas à tenir sa feuille de route, qui doit en théorie porter les énergies renouvelables à 40 % du mix électrique en 2030 contre 23 % en 2019. Dans l'éolien à terre, le rythme atteint 1 gigawatt, voire 1,5 GW de nouveaux projets développés chaque année, contre 2 GW attendus. Et dans le solaire, le rythme est trois fois inférieur aux objectifs de déploiement fixés par le gouvernement – ce qui ralentit mécaniquement les perspectives de baisse du nucléaire dans le mix électrique français.

Pour accélérer, Barbara Pompili mise désormais sur une déclinaison locale des ambitions nationales dans les énergies renouvelables, comme le prévoit la loi climat et résilience. « Les préfets vont cartographier les zones dans lesquelles les projets renouvelables pourront être développés. Cela permettra à tous les acteurs d'avoir une vision claire de ce qui doit être engagé dans les années à venir », explique la ministre.

Les acteurs du secteur pointent toutefois d'autres verrous. « La bureaucratie est devenue le principal frein au développement des installations solaires : le développement d'un projet au sol requiert 4 ans en France, contre à peine plus d'un an en Allemagne », déplore le président de France territoire solaire, Antoine Huard.

Les développeurs éoliens pointent aussi un durcissement des procédures auprès des préfetures. « On a eu une vague de simplification vite effacée par de nouvelles complexités », explique l'un d'entre eux, qui dénonce des coups de freins des élus à l'égard de l'éolien à l'approche des élections. « Nous avons encore des marges d'amélioration sur la simplification des procédures, mais il faut faire très attention à rester extrêmement exigeant sur la préservation de la biodiversité », tempère Barbara Pompili. ■